Ole Kongsdal Jensen:

Les règles orthographiques de la semi-voyelle [j]. Problèmes autour d'une interprétation phonologique.

L'Orthographe française est de nouveau à l'ordre du jour. Le débat a éclaté après la publication, en juin 1990, des propositions d'une réforme pourtant modérée, appelée modestement et justement «rectifications». La discussion de ces menus changements a atteint «le tumulte hystérique», comme l'exprime très précisément, à mon avis, Michel Masson dans un excellent petit livre où il discute avec beaucoup de clarté et d'humour les arguments avancés dans les médias (Masson 1991).

Parmi les membres du comité qui avait élaboré les rectifications, nous trouvons un des plus grands experts dans le domaine: Nina Catach, qui dirige depuis plusieurs années les recherches sur l'orthographe française du groupe HESO (Histoire et structure des orthographes et systèmes d'écriture) dans le cadre du CNRS. Elle a ainsi contribué à mettre en pratique ses analyses de la structure de l'orthographe, qu'elle a exposées entre autres dans son livre L'Orthographe française. Traité théorique et pratique (Nathan 1980). Elle y définit les notions sur lesquelles elle se base, et elle rend compte de l'orthographe comme un système à plusieurs dimensions, ou comme elle l'appelle, un «plurisystème». Son point de départ, que je partage, est le suivant:

Il n'est possible de parler de système graphique du français que dans la mesure où l'on parvient à justifier le choix des graphèmes d'après leurs rapports avec le système phonique d'une part, avec l'un ou l'autre sous-système de la langue d'autre part. (op. cit., 27)

C'est-à-dire qu'elle considère l'écriture en tant que système, non pas comme ayant une «autonomie globale», mais comme dépendant de la langue orale. L'écrit a un rapport fondamental avec l'oral qu'on ne saurait écarter dans une description de l'écriture qui *fonctionne*; par là, je veux dire surtout une description qui permet d'aller dans les deux sens: de l'écrit vers l'oral, et de l'oral vers l'écrit, à l'aide de *règles*.

L'écriture a donc une fonction phonogrammique fondamentale. Mais cette fonction n'est pas la seule, c'est-à-dire que le but de l'écriture, et plus particulièrement de l'orthographe, n'est pas uniquement de représenter les phonèmes de la langue parlée. L'écriture n'est pas un simple «reflet» de l'oral, mais possède ses caractères propres.

A côté de la fonction de base que représente les *phonogrammes*, il faut ajouter les *morphogrammes*, qui sont de deux ordres: grammatical dans les marques de genre et de nombre et les flexions verbales, lexical dans les marques qui servent à conserver à

un morphème une identité à travers ses variations, comme le t final de petit (cf. petite, petitesse) ou le en de prendre, prenons, prennent.

Ensuite, il y a les logogrammes, qui servent à

donner une image visuelle spécifique à certains mots homophones, afin d'aider à la reconnaissance rapide de leur sens (op. cit., 268).

Il s'agit d'exemples comme sot – saut – seau – sceau, qui entrent dans des séries différentes: par exemple sot, sotte, sottise; saut, sauter, sauterelle; sceau, sceller. La graphie choisie pour chacun de ces homophones-hétérographes se base sur l'étymologie.

Enfin, il y a des lettres étymologiques et historiques, comme le h «latin» de homme, le ph «grec» de philosophie, le ee «anglais» de meeting et le h de huis, ce dernier s'expliquant par la facilité de lecture: jusqu'au XVI° siècle on ne distinguait pas u de v, et on pouvait donc facilement confondre les substantifs huis et vis (visage), qui tous deux s'écrivaient vis avec v à l'initiale. A ceci elle ajoute les consonnes doubles. C'est surtout ce dernier secteur – les lettres étymologiques et historiques – qui, selon Nina Catach, se prêterait à une réforme de l'orthographe.

La plus grande partie du livre est un inventaire détaillé des règles orthographiques du français. A cela s'ajoute une liste des graphèmes, ou plutôt trois listes qui reflètent la hiérarchie des graphèmes – ceci dans un but pédagogique. La première de ces listes, niveau 1, contient les graphèmes de base, au nombre de 45, dont les 33 archigraphèmes, les graphèmes «exemplaires» constitués par un graphème par phonème, plus les trois «idiotismes graphiques» x, oi, oin. La deuxième liste, niveau 2, contient 70 graphèmes: les graphèmes usuels. La troisième, niveau 3, contient 130 graphèmes: les «sous-graphèmes» (comme ee de meeting) sont ajoutés aux graphèmes usuels.

Les règles orthographiques, c'est-à-dire les règles qui mènent des phonèmes aux graphèmes, sont divisées en deux parties. La première partie, la plus importante, traite des phonogrammes et donne sur quatre chapitres les règles des voyelles orales et nasales, des semi-voyelles et des consonnes. Un chapitre entier est consacré aux accents et signes auxiliaires, deux autres chapitres à des considérations générales sur le rapport entre phonèmes et graphèmes et à la notion de fréquence. La deuxième partie, plus restreinte, traite des zones secondaires du système (morphogrammes, logogrammes, lettres étymologiques et historiques).

Il y aurait beaucoup de bien à dire sur l'analyse exposée par Nina Catach. Il semble qu'elle soit vraiment arrivée à rendre compte dans les détails de cette orthographe difficile. Cela ne veut pas dire que les choses soient simples, bien au contraire! On n'a qu'à regarder le paragraphe sur la consonne [k], correspondant à l'archigraphème C: il faut presque 9 pages denses pour décrire les règles qui expliquent comment on orthographie ce simple son palatal: 2 graphèmes de base + 2 autres graphèmes usuels, auxquels s'ajoutent 5 sous-graphèmes et 2 cas particuliers. Par contre, 2 pages suffisent pour rendre compte des règles de [g] /G. Mais nous n'avons pas la place nécessaire ici, ni le temps, pour discuter toutes les règles de Nina Catach, et cela ne nous parait pas utile, étant donné que nous pensons que son analyse est correcte dans la grande majorité des cas. Nous renvoyons les intéressés au compte rendu critique

que nous avons fait du livre dans cette même revue (Revue Romane 19. 1. 1984, 143-146).

Nous allons nous contenter de reprendre ici un point de critique que nous avons mentionné brièvement dans notre compte-rendu, un point qui nous intéresse particulièrement. Il s'agit des règles données pour les semi-voyelles, et tout particulièrement celles du yod. Nous aurons l'occasion aussi, dans les limites de cet article, de mentionner quelques points de principe.

Nina Catach, dans ses règles, établit pour chaque archigraphème et le phonème correspondant un tableau où les règles de distribution des différents graphèmes sont répertoriées. Après chaque tableau, elle commente les règles plus en détail.

Parmi ces tableaux, nous allons regarder de plus près ceux qui concernent les archigraphèmes I et ILL/Y, que Nina Catach fait correspondre en principe à deux phonèmes, notés [i] et [j]. Pour [i], le tableau est placé dans le chapitre Le système graphique des voyelles, dans un paragraphe portant le titre Les voyelles orales à un seul timbre (archigraphèmes I, U, OU). Sur le tableau du [i]/I, nous ne trouvons rien à critiquer, sauf qu'elle y mentionne le «phonème [j]» en renvoyant au tableau du yod, placé dans le chapitre Les semi-voyelles. Dans ce dernier tableau, elle met dans la même catégorie les graphèmes i, y, ill, ll, il (avec leurs variantes) comme représentant tous le «phonème [j]», exemplifiés par des mots comme bien, yeux, payer, raillerie, fille, rail.

Il est incontestable qu'on a affaire dans tous ces mots à un même son, la semivoyelle [j]. Or, plusieurs arguments soutiennent la conception qu'il s'agit de deux phonèmes distincts², conception corroborée par les faits historiques. Regardons la semi-voyelle [j] orthographiée i et y. Par exemple, le mot lier a deux variantes de prononciation [lje] et [lie] (et une variante [lije]), et il n'y a donc pas ici de commutation possible entre [i] et [j]. Il en va de même pour le mot bien: la commutation [j]: [i] n'est pas possible, car la prononciation *[bie] n'existe pas, seulement [bje]. Ceci vaut aussi bien pour le mot yeux, qui ne connaît qu'une seule prononciation: [jø]. Par contre, le mot crier se prononce avec [i], plus un [j] «de passage» purement phonétique: [krije], mais la prononciation avec un [j] seul, *[krje], n'est pas possible. On peut montrer que ce qui vaut pour ces exemples peut être généralisé: dans le contexte après consonne et devant voyelle, il n'est jamais possible de commuter [i] et [j] à l'intérieur du même mot phonologique. On peut donc, dans ce contexte, considérer [j] comme une variante combinatoire du phonème-voyelle /i/, et la distribution des deux sons [i] et [j] peut être déduite à l'aide de règles. La règle principale dit que le phonème /i/ (et des règles parallèles valent pour /y/ et /u/) se prononce [j] après une consonne ou au début d'un mot, s'il se trouve placé devant une autre voyelle dans le même mot, sauf après obstruante plus liquide, où il se prononce [i] ([j] dans lier, bien, mais [i(j)] dans crier). L'interprétation de [j] comme une variante de /i/ à l'initiale d'un mot (comme yeux, iode) ne vaut pas pour les mots d'emprunt (comme yacht, voir ci-dessous). Un exposé plus détaillé des règles se trouve par exemple dans Jensen & Thorsen 1986, 117s.

Par contre, des exemples comme ail: haï montrent que dans la position après voyelle, [j] peut se trouver dans le même contexte que [i] avec des conséquences sémantiques, donc qu'il y a commutation entre [j] et [i]. Il serait donc logique d'interpréter [j] et [i] dans ce cas comme appartenant à deux phonèmes distincts: /j/ et /i/.

Nous allons généraliser cette interprétation à tous les [j] après une voyelle dans le même mot (plus précisément: dans le même morphème, à cause de cas comme travaillez [travaje] = /travaj+e(z)/ vs continuiez [kōtinyje] = /kōtiny+ie(z)/ 3), aussi quand il correspond à la graphie y, comme dans payez /pej+e (z)/.

On remarquera que dans des exemples comme crier [krije] vs briller [brije], tous deux prononcés normalement avec un [j], ce [j] n'a pas le même statut phonologique: tandis que le [j] de briller est une manifestation du phonème /j/ à la fin de la racine /brij/ que l'on retrouve dans toutes les formes du verbe et de ses dérivés, même à la finale et devant une consonne (brille, brillons, brillera, brillant, brillance, brillement), le [j] de crier n'est, comme nous l'avons dit ci-dessus, qu'un pur son de transition, qui n'appartient pas à la racine, et qui, par ce fait, ne se retrouve dans les formes du verbe et de ses dérivés que devant une voyelle (crions, criant, criard) mais ni à la finale ni devant une consonne (crie, criera, crierie). Ces remarques rejoignent l'analyse du très intéressant article de N. Catach et L. Biedermann-Pasques, «Histoire du yod» (1979).

Notre analyse phonologique de [i] et de [j] recoupe celle de Henriette Walter, qui parle d'un phonème /j/, «distinct de /i/ en finale de syllabe» (ce qui à notre avis est moins précis que ce que nous disons ci-dessus), tandis que devant voyelle, elle considère [j] comme une variante de /i/ (Walter 1977, 36-38).

L'interprétation de tous les [j] après une voyelle dans le même mot comme appartenant au phonème /j/, nous permet en outre de mieux expliquer certains phénomènes. Dans un verbe comme tailler, le conditionnel taillerions se prononce [tajerjo] avec e caduc comme aimerions, ou [m] est incontestablement une consonne. En considérant le phonème /j/ comme étant une consonne, nous pouvons expliquer la prononciation de taillerions par la même règle phonologique que aimerions. Cette règle dit que le e caduc, même s'il est précédé de voyelle + consonne, se prononce devant une consonne sonorante + [j]. (Autrement, comme on sait, le e caduc tombe dans le contexte VC C: aimerons, taillerons.) En plus, le [j] de tailler correspond historiquement à une consonne: le I palatal, qui a survécu dans d'autres langues romanes, p. ex. en italien tagliare. Le [j] de lier, par contre, correspond historiquement aussi bien que systématiquement à une voyelle (ligare > leier > lier). De cette manière, on obtient une plus grande cohérence dans les règles phonologiques, et en même temps dans les règles de phonétique diachronique. Ces faits historiques se reflètent dans l'orthographe, étant donné que le phonème /i/ correspond au graphème i (avec ces variantes î & ï) et dans quelques cas limités à y, tandis que le phonème /i/ correspond au graphème ill (avec ses variantes il & ll), et dans un assez grand nombre de cas à y (dans quelques cas bien délimités à i'), voir exemples dans les tableaux ci-dessous. Ces faits orthographiques rendent encore plus naturelle l'utilisation dans les règles orthographiques de la catégorisation proposée.

Si nous allons un peu plus loin, nous pouvons interpréter [j] au début des mots d'emprunt comme yacht ou Yougoslavie aussi comme /j/, et ainsi expliquer l'absence d'élision et de liaison devant ces mots, contrairement à ce qui se produit pour les mots de vieille souche française commençant par [j] = /i/: l'yeuse, les ^ yeux, l'Yonne vis-à-vis de le yacht, les/ yachts, la Yougoslavie, en/ Yougoslavie. Cette interprétation ne «coute» pas l'introduction d'un nouveau graphème, car nous avons déjà besoin de y comme graphie de /j/ dans des mots comme payer qui suivent les mêmes règles que tailler; (nous) payerions se prononce avec e caduc comme (nous) taillerions, et il y a commutation entre /j/ et /i/ dans paye: pays.

Le problème, s'il en est un, serait de mettre cette interprétation théorique en pratique dans la pédagogie de l'orthographe, étant donné l'abstraction de cette interprétation des [j]. Comment faire comprendre cette différence aux élèves, de sorte qu'ils puissent apprendre à orthographier [j] de la bonne manière? Ce problème particulier fait partie d'un problème plus général, à savoir dans quelle mesure il faut baser les règles pédagogiques de l'orthographe sur des analyses phonologiques strictement scientifiques et par là éventuellement assez abstraites. Mon propre point de vue serait de suivre les analyses scientifiques, mais sans dogmatisme, visant toujours la simplicité et la clarté, sans pour autant obscurcir les connaissances que nous donne la recherche.

Il me semble qu'on peut résoudre le problème présent par une règle assez simple: si [j] se manifeste après une voyelle dans le même mot (le même morphème, en fait, mais faut-il introduire ce concept à l'école primaire?), il s'agit du phonème /j/ qui s'orthographie sans doute (?) le plus souvent ill après une voyelle autre que /i/ (tail-ler); après /i/, /j/ s'orthographie ll seulement (fille), et à la finale il s'écrit parfois il seulement, si le mot ne finit pas en -e, auquel cas il s'écrit avec la graphie de base ill. Cette dernière différence s'explique parfois par la fonction du mot comme étant un nom ou un verbe (le travail – il travaille), parfois par le genre du mot (le travail – la taille). Or, cette difficulté – le choix entre il et ill+e – existe indépendamment de l'interprétation de la provenance des [j], et il faut donc en tenir compte dans les règles de toute manière (voir Catach 1980, 129ss). Pour trouver la graphie ill (et sa variante il), on peut aussi se baser sur les dérivés, comme je l'ai mentionné ci-dessus en parlant de crier vs. briller, methode conseillée aussi dans Catach & Biedermann-Pasques (1979).

Nous allons donc proposer les deux tableaux ci-dessous pour rendre compte des règles orthographiques des deux phonèmes /i/ et /j/. Ces tableaux nous semblent plus satisfaisants du point de vue phonologique que ceux de Nina Catach, sans que les règles, à notre avis, en soient pour autant plus compliquées ou plus difficiles à utiliser. Il nous semble, au contraire, que ces règles «rectifiées» donnent une image plus claire de la situation. Nous avons ici un cas – et il n'est pas rare – où une interprétation apparemment abstraite mène à plus de clarté et de simplicité.

Il faudrait, bien sûr, comme le fait Nina Catach – et V. Gak (voir Gak 1976, 132-135 & 178-182), détailler les règles dans des commentaires et donner des listes complètes des exceptions et cas spéciaux. Pourtant, ces détails dépasseraient les limites du présent exposé, et je me contenterai de donner les tableaux, espérant qu'ils pourront servir d'inspiration à des analyses plus approfondies.

Ole Kongsdal Jensen Université de Copenhague

P. S. L'orthographe de cet article suit les rectifications de 1990.

Bibliographie

Catach, N.: L'orthographe. PUF, Que sais-je 685, Paris 1978.

Catach, N.: L'orthographe française. Traité théorique et pratique. Nathan, Paris 1980.

Catach, N. & Biedermann-Pasques, L.: «Histoire du yod. Réalisations graphiques et phoniques du XVI^e siècle à nos jours.» Le Français Moderne 1979 n° 2, p. 141-156.

Gak, V. G.: L'orthographe du français. Essai de description théorique et pratique. SELAF, Paris 1976.

Jensen, O. K.: Compte rendu de N. Catach: L'orthographe française, Nathan 1980. Revue Romane 19. 1, 1984, p. 143-146.

Jensen, O. K. & Thorsen, O.: Fonetik for franskstuderende. Romansk Institut, København 1986.

Kok, A. C. & Spa, J. J.: «Un problème de morphologie française: les terminaisons verbales -ions, -iez. Revue Romane XV, 1980, p. 234-251.

Masson, M.: L'orthographe: guide pratique de la réforme. Ed. du Scuil, Paris 1991.

Walter, H.: La phonologie du français. PUF, Paris 1977.

Notes

- Selon Catach (1978) p. 21. Selon Svend Hendrup, médiéviste à l'Université de Copenhague, il s'agirait plutôt de u dans les manuscrits (communication personnelle).
- Du moins, si on définit le phonème comme étant 'la plus petite unité distinctive de la chaine parlée'.
- 3. Nous préférons interpréter le [j] de la terminaison verbale -iez, ainsi que celui de -ions, comme /i/. Nous trouvons beaucoup trop abstraite pour notre présent propos l'analyse dans de Kok & Spa (1980). Ils y postulent pour le [j] de ces terminaisons, et pour tous les [j], d'ailleurs, un /j/ sous-jacent; ainsi, entrions aurait la forme sous-jacente /ā.tr+j+ō/, transformée par une règle de diérèse obligatoire + une règle d'épenthèse facultative en [ātri(j)ō]. Comme on peut le voir, cette interprétation ne sert aucunement, en plus, l'établissement de règles orthographiques.

TABLEAUX DES ARCHIGRAPHÈMES I & ILL/Y (d'après N. Catach)

archi- graph.	phonème	son	graphie	position, commentaire	exemples
Ι	/i/	[i]	î î (hi) y (ee, ea)	toutes positions après C (toujours [ij] après OL) spc. Cill s disparu etc. disj. de graphème mots grecs mots anglais calligraphique (ay [ei] except.) mots anglais	ici, rire, pis, crions, bouclier fille, ville file haïr, oïl (trahir) type, satyre, hypo- lady Noisy, lys pays, abbaye meeting, speaker
		[5]	i i, (hi), ï, y (hy) y	après C devant V suffier, -ière, -ions, -iez, aussi après V ([ij] après OL!) à l'in. devant V n. propr. (& except.)	bien, lier bananier, caféier, sou- pière, théière, conti- nuions/-iez (entrions!) iode, (hier,) ïambe, yeux, (hyène) Lyon (aryen)

archi- graph.	phonème	son	graphie	position, commentaire	exemples
ILL	/j/	(ن)	ill (illi) il ll ((i)lh)	entre V _x _V aussi deve fin. (NB: ill+-ier) à la fin. apr. V _x après Ci (uill /yij/) noms propres	travailler, veiller, feuillu, æillet, fouiller travaille, paille groseillier travail, sommeil, cer- feuil, æil, fenouil fille (tte) cuiller, aiguille Milhaud, Anouilh
Y	/ j /	(i)	y :: 1 /	entre V_V, contaminée: ayV, oyV, uyV (ey non contamin.) ! non contaminée: emprunts entre V_V, non contami- ninée	payer, noyer, essuyer grasseyer mayonnaise, bruyère yacht aïeul, faïence

 $Vx = a, e eu, \infty, ou$

Bibliographie

Catach, N.: L'orthographe. PUF, Que sais-je 685, Paris 1978.

Catach, N.: L'orthographe française. Traité théorique et pratique. Nathan, Paris 1980.

Catach, N. & Biedermann-Pasques, L.: «Histoire du yod. Réalisations graphiques et phoniques du XVI^e siècle à nos jours.» Le Français Moderne 1979 n° 2, p. 141-156.

Gak, V. G.: L'orthographe du français. Essai de description théorique et pratique. SELAF, Paris 1976.

Jensen, O. K.: Compte rendu de N. Catach: L'orthographe française, Nathan 1980. Revue Romane 19. 1, 1984, p. 143-146.

Jensen, O. K. & Thorsen, O.: Fonetik for franskstuderende. Romansk Institut, København 1986.

Kok, A. C. & Spa, J. J.: «Un problème de morphologie française: les terminaisons verbales -ions, -iez. Revue Romane XV, 1980, p. 234-251.

Masson, M.: L'orthographe: guide pratique de la réforme. Ed. du Scuil, Paris 1991.

Walter, H.: La phonologie du français. PUF, Paris 1977.

Notes

- Selon Catach (1978) p. 21. Selon Svend Hendrup, médiéviste à l'Université de Copenhague, il s'agirait plutôt de u dans les manuscrits (communication personnelle).
- Du moins, si on définit le phonème comme étant 'la plus petite unité distinctive de la chaine parlée'.
- 3. Nous préférons interpréter le [j] de la terminaison verbale -iez, ainsi que celui de -ions, comme /i/. Nous trouvons beaucoup trop abstraite pour notre présent propos l'analyse dans de Kok & Spa (1980). Ils y postulent pour le [j] de ces terminaisons, et pour tous les [j], d'ailleurs, un /j/ sous-jacent; ainsi, entrions aurait la forme sous-jacente /ä.tr+j+ő/, transformée par une règle de diérèse obligatoire + une règle d'épenthèse facultative en [ătri(j)ő]. Comme on peut le voir, cette interprétation ne sert aucunement, en plus, l'établissement de règles orthographiques.